

ROBERT ALI BRAC DE LA PERRIERE [*]

Fragilisation de l'agriculture d'oasis à travers une pratique centralisée de la distribution des semences

L'oasis est le lieu où s'exprime l'essentiel des activités agricoles au Sud de l'Atlas saharien, sur les 4/5èmes du territoire algérien. Dispersés sur près de 2 millions de kilomètres carrés, les quelques 200.000 hectares de surface agricole utile, sont soumis aux mêmes contraintes d'un environnement hyper-aride chaud, et présentent au premier abord une agriculture bien caractéristique : paysannerie à faible niveau technologique, exploitations agricoles petites et morcelles, productions vivrières associées au palmier dattier. Cette typologie masque en fait des disparités régionales importantes, les paramètres physiques et climatiques peuvent varier énormément d'une oasis à l'autre : la disponibilité des nappes d'eau et leur nature, la qualité chimique de l'eau, l'ensablement, la situation topographique, les maxima et minima des températures, la pluviométrie (de 200 à 10 mm), la fréquence des vents. Il en est de même des acteurs socio-économiques[1], formant une mosaïque de situations : petits paysans traditionnels du Touat et du Gourara, nomades

sédentarisés (Béchar, El Meniaa, Ouargla), commerçants dynamiques du Mzab et du Souf, palmeraies modernes étatisées de l'oued Rhir, influence des chantiers d'extraction des hydrocarbures (Hassi Messaoud, Hassi Rmel).

A ces disparités régionales correspondait il y a peu, une spécialisation agricole qui se traduisait par une sélection locale, indépendante d'une oasis à l'autre, des espèces et des cultivars les mieux adaptés[2]. Cette sélection a eu lieu à la fois sur les multiples essais d'introductions végétales, au cours des siècles, et aussi par la reconduction d'une génération à l'autre, des variétés présentant le meilleur compromis entre la stabilité de la productivité et la forme d'utilisation dans les conditions socio-économiques particulières de l'oasis. Il faut rappeler que jusqu'au milieu du siècle les paysans des oasis étaient d'autant plus attentifs à assurer une large base génétique à leurs cultures que leur isolement au milieu du désert nécessitait une agriculture réellement auto-suffisante quelles que soient les conditions climatiques ou les attaques parasitaires.

Au cours du dernier quart de siècle, les effets conjugués d'un volontarisme étatique, d'une croissance économique globalement stable et d'une planification centralisée à partir du Nord du pays ont permis la modernisation accélérée des wilayates du Sud. Les deux

moteurs de cette modernisation ont été d'une part l'électrification de la quasi totalité des Ksours et d'autre part le goudronnage des pistes. Ce qui a permis le désenclavement des économies des palmeraies par le maillage solide des réseaux d'échange Sud-Sud et Nord-Sud.

Urbanisation des Ksours, industrialisation des chefs-lieux de wilaya et de daïra, découpage administratif plus équilibré sont allés de pair avec une transformation des activités agricoles. D'un point de vue quantitatif ces transformations se sont manifestées d'abord par une réduction générale des activités agricoles dans les palmeraies traditionnelles avec un exode rural important et une reconversion des actifs agricoles vers le secteur tertiaire, plus stable et plus lucratif. Puis, depuis le milieu des années 1980, avec la loi portant sur l'accession à la propriété foncière, est apparue une nouvelle dynamique de mise en culture des terrains désertiques nus grâce à une aide significative de l'état (forages, prêts bancaires...) mais aussi par l'investissement privé de certains commerçants.

Du point de vue qualitatif, les mutations reflètent une progressive substitution d'une agriculture essentiellement vivrière d'auto-consommation, à une agriculture de rapport. Les productions agricoles ayant alors deux destinations : légumes frais pour les marchés urbains des villes sahariennes en pleine explosion démographique (six villes ont plus de 60.000 habitants), et spéculations pour le Nord ou l'exportation favorisée par les services du ministère de l'agriculture ; il s'agit en particulier de la datte fine "Deglet Nour", de tomates et pommes de terre primeurs, de l'arachide.

En dehors du palmier dattier, les semences (graines, boutures et plants) nécessaires aux productions agricoles sont fournies par l'État selon un dispositif centralisé. L'organisation de la distribution des semences qui prévaut (jusqu'à la fin des années 1980) dans les oasis, à l'instar du reste du pays, peut être schématisée de la façon suivante : pour chaque oasis un plan de production est établi par les services des délégations agricoles. Au niveau de la daïra, la CASAP joue le rôle de coopérative de semences, elle adresse un plan d'approvisionnement en semences, engrais, biocides à l'ONAPSA, l'office national qui centralise les besoins de toutes les wilayates. L'ONAPSA commande, achète et distribue les semences de la campagne suivante.

En prenant l'exemple du magasin de la CASAP de la daïra d'El-Meniaa, on peut rendre compte de l'effet réel de ce type d'organisation sur l'agriculture d'oasis. L'inventaire montre que sur 40 variétés de semences proposées, 35 sont importées, ainsi que la totalité des produits phytosanitaires, les 5 restants (oignon, carotte, carde, orge, luzerne) et la totalité des arbres fruitiers proviennent des coopératives de production de semences du nord du pays. Par ailleurs on constate :

- qu'aucune semence locale ou d'origine saharienne n'est achetée et redistribuée par la CASAP ;

- que les commandes pour le plan d'approvisionnement se faisant sur l'espèce, rarement sur la variété, il n'est généralement proposé qu'une seule variété par espèce ;
- qu'une proportion toujours accrue de variétés hybrides empêche le paysan de reproduire sa semence et de l'améliorer ;
- que les contenants sont peu adaptés (par exemple boîte de 2 kilos de semence de salade permettant d'emblaver plusieurs hectares), ne conviennent pas aux petites parcelles des oasis.

Les CASAP, sans bénéficier d'un véritable monopole de distribution des semences, sont presque toujours dans les oasis l'unique pourvoyeur en engrais, biocides, et graines. Les prix des semences qu'elles proposent sont subventionnés et rentrent en compétition avec un marché local, parallèle complètement ignoré. Comme les cultivars locaux ne sont jamais identifiés et qu'aucun essai comparatif ne permet de les tester vis à vis des variétés introduites, la pratique centralisée de la distribution des semences conduit à l'abandon des espèces et cultivars traditionnellement cultivés. Les conséquences de cette érosion génétique sont les suivantes :

- la condamnation d'une amélioration des plantes à partir des cultivars d'oasis bien adaptés aux conditions hyper-arides du Sahara ;
- l'augmentation de la dépendance économique, non seulement par l'achat annuel obligatoire des semences d'hybrides, mais aussi parce que les performances des variétés à haut rendement nécessitent une augmentation très sensible des intrants (engrais, matériel d'irrigation, pesticides, herbicides) en particulier dans les conditions difficiles de l'agriculture saharienne.

Il faut ajouter que l'homogénéisation génétique des espèces et des variétés d'une oasis à l'autre permet la diffusion plus rapide de maladies et augmente la charge des services de protection des végétaux.

L'organisation des activités agricoles à travers la pratique centralisée de la distribution des semences répond à une rationalité modernisatrice. Cependant son application dans les conditions de l'agriculture d'oasis fait état de trois niveaux d'erreur dont il faudrait pouvoir tenir compte lors de la mise en place de nouvelles réformes. Le premier niveau d'erreur est d'ordre bureaucratique, il est le fait de négligence et de désintéressement des agents des services agricoles qui ne cherchent pas à répondre à la demande concrète des paysans mais se bornent à appliquer des consignes administratives.

Le deuxième niveau d'erreur est d'ordre scientifique. D'une part parce qu'il n'existe encore que très peu d'ingénieurs agronomes spécialistes de l'agriculture saharienne capables de dresser des bilans précis des productions d'oasis et sans ces éléments de base, il est difficile aux décideurs de faire les bons choix en matière de politique agricole. D'autre part parce que l'intérêt de la gestion des ressources phytogénétiques est une notion encore neuve chez les agronomes et elle n'est pas encore suffisamment diffusée.

Le troisième niveau a trait aux erreurs occultes ; il concerne les choix subjectifs de projets de prestige ou de concurrence de pouvoirs, mais surtout, les commissions consacrées par les sociétés semencières pour promouvoir leurs variétés et leur matériel agricole ; une plus grande valorisation des espèces et cultivars locaux serait pour elles et leurs intermédiaires un manque à gagner qu'il serait naïf de négliger.

Notes

[*] Chercheur - Unité de Recherches en Zones Arides - Université d'Alger

[1] Jean Bisson, 1983. L'industrie, la ville, la palmeraie au désert : un quart de siècle d'évolution au Sahara algérien. Maghreb-Machrek, 99, Janvier-Mars, et Jean Bisson, 1983. Les villes sahariennes : politiques volontaristes et particularismes régionaux. Maghreb-Machrek, 100, Avril-Juin.

[2] Nicole Bounaga et Robert Ali Brac de la Perrière, 1988. Les ressources phyto-génétiques du Sahara. Annales de l'Institut National d'Agronomie, El Harrach. 12, I, 79-94.